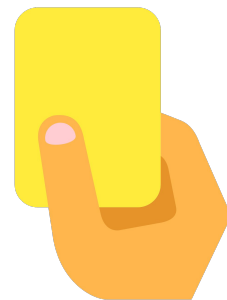


## Équipes réduites à 10 PC - NON à des restrictions de congés supplémentaires

Alors que plusieurs équipes vont passer à 10 PC à l'ouest cet automne, des questions émergent concernant leurs droits à congés. L'administration menace d'appliquer aux équipes à 10 un droit de seulement 2 absences les jours rouges au lieu de 3 pour celles à 11 PC. De même pour les jours oranges où les droits à congés se verraient réduits à 3 au lieu de 4.



Les contrôleurs du CRNA/SE ne sont pas responsables de la gestion chaotique de l'effectif. Ils n'ont pas à en subir les conséquences en matière de droits à congés.

**L'UNSA-ICNA revendique des droits à absences pour les équipes à 10 identiques à ceux des équipes à 11 PC.**

La vision de l'encadrement local est la suivante : partant d'une intention louable (réduire à néant les équipes à 10 en période estivale), il entend mettre en place un système strict de recyclages dirigés des détachés. Ce système, s'il était mis en place, permettrait de renforcer l'équivalent de 7 équipes à 10 pendant toute la période juillet/août (210 jours de recyclages dirigés). Pourtant, ses prévisions font état d'une seule équipe à 10 pendant le mois de juillet uniquement cet été. **Mais pourquoi l'administration prend-elle autant de précautions en prévoyant de renforcer 7 équipes pendant les mois de juillet et août ?**

Elle entend gagner de la capacité si le nombre d'équipes à renforcer se verrait être inférieur à 7. D'ailleurs, sous un faux prétexte d'équité entre les agents détachés des deux zones, elle espère mettre en place le même système en zone Est où il n'y aura pourtant aucune équipe à 10 PC, lui permettant ainsi un gain de capacité net.

**La section locale UNSA-ICNA s'est réunie ce jour et sa position est claire.** Pour éviter une nouvelle crispation du dialogue social, l'administration doit passer par une annonce forte comme elle a su le faire à Athis : « **Les quotas de congés et absences des équipes à 10 PC seront maintenus aux valeurs applicables aux équipes dont l'effectif est de 11 PC.** »

**Une fois ce prérequis validé, la question des recyclages orientés pourra être évoquée sereinement. Nous faisons pleinement confiance aux contrôleurs détachés du CRNA/SE qui, sur la base du volontariat, viendront renforcer les équipes à 10 PC et limiter ainsi les pertes de capacité liées au maintien du quota de congés.**